



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES



INSTITUT SUPERIEUR D'AGRICULTURE ET
ENTREPRENARIAT

Diplôme Universitaire en Horticulture (DUH)

TEST D'ENTREE (2023-2024)

L'Institut Supérieur d'Agriculture et Entrepreneuriat (ISAE) organise un test d'entrée pour l'admission au Diplôme Universitaire en Horticulture (Bac +2).

1. TEST D'ENTREE

Le test d'entrée aura lieu le **jeudi 28 Mars 2024** à l'**Amphi 7** de la Faculté des Sciences et Techniques de l'UCAD à partir de **09 heures**.

2. CONDITIONS A REMPLIR

Etre titulaire du **Bac Séries S1, S2, S3, S4, S5** ou **L2** ou tout autre diplôme jugé équivalent.

3. DOSSIER DE CANDIDATURE

- Demande manuscrite adressée au Directeur de l'ISAE précisant la formation choisie (DUH)
- Photocopie légalisée du Diplôme (ou Attestation Provisoire) du Baccalauréat
- Photocopie légalisée de la carte nationale d'identité

4. DEPOT DU DOSSIER

Le dossier complet de candidature doit être déposé auprès du Secrétariat de l'ISAE (77 126 42 60), au Hall de la Faculté des Sciences et Techniques au plus tard le **samedi 23 Mars 2024 à 12h**.

Les candidatures peuvent être soumises par voie électronique à l'adresse isae@ucad.edu.sn.

Frais de dossier : 5 000 FCFA.

Possibilité d'envoyer ces frais par Orange Money ou Wave au numéro 77 126 42 60.

5. PARTICIPATION AUX FRAIS PEDAGOGIQUES

Formation initiale :

- ☞ **Une contribution** à la vie estudiantine et aux sorties pédagogiques sera demandée.

Formation continue :

- ☞ **700 000 F/année** dont 250 000 FCFA payable à l'inscription et 50 000 FCFA mensuel.

NB : Les demandes d'équivalence en vue d'une admission à l'UCAD se feront entièrement en ligne via la plate-forme : <https://equivalence.ucad.sn>

La procédure d'équivalence ne concerne que les candidats diplômés d'Établissements autres que l'UCAD. Elle ne concerne pas également les nouveaux bacheliers sénégalais.

